

Genas *le mag*

Le magazine des Genassiennes et des Genassiens

BUDGET 2026

Stabilité
et prudence

TEST

Éclairer
autrement



GENAS FÉÉRIQUE



05.11

INFRASTRUCTURES RÉNOVÉES, PLUIE MIEUX MAÎTRISÉE

À l'occasion de son discours inaugural, Daniel Valéro a présenté les travaux engagés en avril dernier, de mise en séparatif sur 700 mètres des réseaux humides du chemin de la Grange, des rues Combes et Jacques Brel, ainsi que du parking des Tuileries qui sont achevés avec la pose d'un nouvel enrobé effectuée en lien avec la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL). Le chantier a permis la suppression d'un déversoir d'orage, la reprise des grilles et avaloirs sur l'ensemble du linéaire, ainsi que la pose d'un nouveau collecteur en béton d'eaux pluviales afin de soulager celui de la rue de la République. Le coût de ces aménagements a mobilisé un budget d'environ 1 million d'euros.



17.11

COUP D'ENVOI DE LA SEMAINE DE L'INDUSTRIE

Accompagnées de Daniel Valéro, Fabienne Buccio, préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et Anne Bisagni, rectrice de la région académique, ont officiellement lancé la 14^e édition de la Semaine de l'industrie au sein de l'entreprise Robatel, PME genassienne spécialisée dans la conception d'équipements et d'éléments de transport destinés à l'industrie nucléaire. Un peu plus tôt dans la journée, une classe de 5^e du collège Jean d'Ormesson de Genas, ainsi que 28 demandeurs d'emploi, ont découvert les métiers et les savoir-faire de cette entreprise au patrimoine remarquable, fondée il y a près de deux siècles.

26.11

LES DROITS DE L'ENFANT CÉLÉBRÉS

Labellisée Ville amie des enfants depuis 2014, Genas a célébré avec éclat l'anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE). À la salle Paul Pervangher, le traditionnel Village des droits a rassemblé plus de 600 participants, dont près de 400 enfants venus découvrir les douze stands animés par l'Unicef, les écoles, le service des affaires scolaires et périscolaires, ainsi que l'Institut Médico-Educatif et l'association de parents d'élèves.

Cet après-midi festif et convivial a mis à l'honneur le travail de toute la communauté éducative à travers des ateliers et de nombreuses animations. L'événement s'est ouvert sur un moment fort : un chant interprété par une chorale de 200 petits Genassiens, réunissant l'ensemble des classes de CE2 de la commune. Chaque enfant a ensuite contribué à la création d'un arbre des droits participatif, en déposant une feuille portant le droit de son choix.



27.11

UN COMMERCE QUI A DU SENS !



L'association de commerçants et artisans ACTiv'Genas propose désormais à tous ses adhérents de respecter une charte matérialisant leur Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE). Lors d'une réunion publique en mairie, elle a présenté

aux Genassiens cette démarche visant à soutenir une économie locale responsable. Concrètement, elle se traduit par le respect de critères tels que la réduction des consommations d'énergie et d'eau, l'utilisation d'éco-produits, la diminution des déchets et des emballages plastiques, ou encore l'accueil des clients les plus fragiles dans de bonnes conditions. Les boutiques participant à cette initiative sont facilement identifiables grâce au logo « Ici, on commerce avec du sens », affiché sur leur vitrine.




2.12

MICHEL QUINTANA TRANSFORME L'ESSAI



Organisée à Mornant, la cérémonie annuelle des Rhône d'Or du Sport a distingué

notamment Michel Quintana, ancien président du Rugby Entente Est Lyonnais XV (REEL XV) et de son école de rugby, en lui décernant le trophée du Dirigeant de l'année. Bénévole engagé et passionné de ballon ovale, il a hissé son association au rang de véritable vitrine rugbystique de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CEEL). Architecte d'un tournant décisif il y a vingt ans, Michel Quintana est à l'origine de la création du REEL XV. À l'époque, président du Rugby Club de Pusignan, il s'est associé à Christophe Mazaud, alors président de l'ESGA Rugby.


20.01

À VOUS GENAS... À VOUS LES STUDIOS !

Genas a ouvert ses studios... imaginaires ! Le temps d'une émission interactive, informative et conviviale, la traditionnelle cérémonie de vœux aux entreprises et associations a pris des airs de plateau télé pas comme les autres. Kathie Werquin-Wattebled, directrice régionale Auvergne-Rhône-Alpes de la Banque de France, et Franck Morize, président de la CPME du Rhône, ont été accueillis sur le plateau d'un talk-show animé par la journaliste Nadjette Maouche et Daniel Valéro. Ils ont partagé leur vision de l'économie locale et les défis à relever au cours des douze prochains mois. Ensuite, place à l'interaction. Quelques participants ont pu poser leurs questions et échanger directement avec les invités lors d'une libre antenne, faisant de ce rendez-vous un moment de dialogue vivant entre élus, chefs d'entreprise et associations.

“Nos communes demeurent - heureusement - des repères. Elles incarnent une République proche, concrète, à hauteur d’habitants.”

UNE FORCE DISCRÈTE, MAIS BOUILLONNANTE D’ÉNERGIE, S’EXPRIME DANS NOS COMMUNES, SANS ATTENDRE FORCÉMENT EN RETOUR.

Elle prend le visage des bénévoles, ces plus de dix millions de femmes et d’hommes qui, chaque jour en France, donnent du temps sans compter pour accompagner les plus fragiles, animer nos associations, soutenir nos écoles, préserver notre patrimoine ou faire vivre la culture et le sport. Leur engagement, souvent silencieux, constitue l’un des socles les plus solides de notre cohésion locale. Je côtoie ces visages au quotidien à Genas et mesure parfaitement que sans eux, bien des projets resteraient à l’état d’intention. Ces bénévoles sont le fil rouge qui permet à nos villages et nos villes de continuer à respirer, innover et tisser des liens.

CETTE ÉNERGIE, ON LA RETROUVE AUSSI CHEZ CELLES ET CEUX QUI PORTENT UNE RESPONSABILITÉ LOCALE : LES MAIRES, LEURS ADJOINTS, LEURS ÉQUIPES,

travaillant chaque jour avec une conviction rare, celle d’être utiles à leur territoire, proches de leurs habitants, et pleinement engagés dans la vie démocratique. Lors du dernier Congrès des maires, en novembre, une intervention de Jean-Louis Borloo a particulièrement résonné en moi. Il a rappelé que si la France tient debout, c’est en grande partie grâce à la liberté et à la robustesse de ses communes, ces cellules essentielles de la République où se prennent chaque jour des décisions concrètes, réalistes, humaines.



Trois années, trois hommages à la devise républicaine dans les cartes de vœux de la Ville de Genas adressées aux Genassiens.

Mais il a aussi rappelé une réalité que chacun constate : la liberté d’action des maires se trouve trop souvent freinée. Moins de moyens financiers, des charges toujours plus lourdes, des normes trop nombreuses... Autant de barrières qui compliquent la mise en œuvre de projets pourtant indispensables à la vie locale. Les élus avancent, innovent, inventent, mais doivent composer avec un environnement de plus en plus contraint, où chaque initiative nécessite des trésors de patience, de pédagogie et d’endurance. Malgré ces obstacles, les communes incarnent plus que jamais la devise républicaine de notre pays ; elles sont des lieux où celle-ci se vit quotidiennement. La *liberté*, celle de s’engager, d’agir, d’inventer. *L’égalité*, celle qui se construit en garantissant l’accès de chacun aux services, >>>

6 | GRAND FORMAT

Tout sur le budget 2026



>>> à l'éducation, à la culture, et en assurant une attention particulière aux plus vulnérables. La *fraternité*, enfin, qui s'exprime dans l'attention d'un voisin, dans le soutien d'une association, dans la solidarité d'un territoire face aux défis.

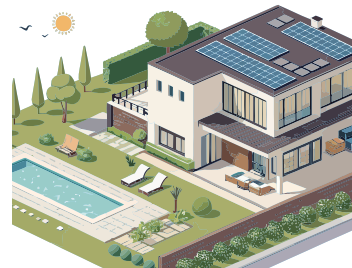
AINSI, À L'HEURE OÙ NOS SOCIÉTÉS SONT TRAVERSÉES PAR LE DOUTE, OÙ LES CRISES SUCCESSIVES SEMBLENT FRAGILISER NOS CERTITUDES, LES COMMUNES DEMEURENT - HEUREUSEMENT - DES REPÈRES.

Elles incarnent une République proche, concrète, à hauteur d'habitants. Elles prouvent chaque jour que, lorsque l'intérêt général guide l'action, rien n'est impossible : la rénovation des espaces publics, le dynamisme associatif, l'accueil de nouveaux habitants, la solidarité avec nos aînés ou la préservation de notre qualité de vie... Il me semble que continuer de valoriser cette énergie locale, de la soutenir, de l'encourager est un postulat d'avenir. Car c'est bien dans nos territoires que s'invente le futur : un futur solidaire, responsable et profondément humain. En cette période de vœux, je vous souhaite un futur libre, fraternel et toujours en quête d'égalité. Une égalité qui éclaire nos pas et atteste que nul ne vaut plus qu'un autre.

Belle année à tous

DANIEL VALÉRO

Maire de Genas,
président de la CCEL,
vice-président du Département du Rhône.


9 | GRAND FORMAT

Autorisation d'urbanisme : suivez la règle !

13 | FORMAT COURT

20 nouveaux élus au CMJ


21 | GAÏA

Biodéchets : et si l'on en faisait une ressource !

22 | GENAS C'EST VOUS

Avec la médiation, une ville apaisée



QUESTIONS ?
RÉPONSES !

23 | CÔTÉ PRATIQUE

Nos réponses à vos questions



Photo de couverture : **Les Féeries genassiennes du 6 au 8 décembre derniers** (© Edouard Marano).

Dépôt légal : janvier 2026. Directeur de la publication : Daniel Valéro | Service communication : Hôtel de Ville | Place du Général de Gaulle - CS 90030 - 69747 Genas cedex - Tél. 04 72 47 11 11 - Télécopie 04 78 90 70 35 | Réalisation : **MAGAZINE&FILS**. Rédactrice en chef: Cendrine Vadon | Textes : NF2 Presse : Vincent Feuillet, Nancy Furer | Photos/Illustrations : Activ'Genas, AdobeStock, Julien Bourreau, CD69, Freepik, Edouard Marano, Jean-François Marin, Robatel, Serge Sang, Fabrice Schiff, Ville de Genas, Pierre Witt | ISSN : 1245-1061 | Impression : imprimerie Courand & Associés | Papier : FSC | Tirage : 10 000 ex.

BUDGET PRIMITIF 2026

Stabilité, prudence et investissements ciblés



Le budget primitif 2026 s'équilibre à 37,2 millions d'euros, avec 25,2 millions d'euros en fonctionnement et 12 millions d'euros en investissement, dont les deux tiers sont orientés vers l'école Joanny Collomb et le gymnase Gilbert Lamothe. Il joue la carte de la prudence.

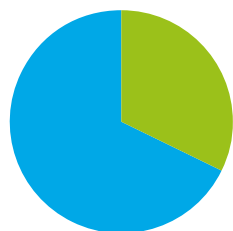
Voté le 15 décembre dernier, le budget 2026 avance ses pions avec prudence tout en conservant des marges de manœuvre pour investir là où cela est nécessaire. Sécurisé par un taux d'endettement très faible, l'encours restant n'étant que de 400 000 euros, le budget tient compte d'un climat de croissance en berne au niveau

national. Tant les ménages que les entreprises se montrent en effet frileux pour investir, alors même que les investissements publics devraient être en repli en raison des élections et des finances au plus bas. Ainsi, liées aux efforts de sobriété persistants dans tous les services, les charges générales, les charges de personnel ainsi que les charges financières sont annoncées en baisse.

Tout comme les recettes, en raison notamment de la diminution de 25 % de la compensation versée par l'État suite à sa décision de réduire de moitié les valeurs locatives des locaux industriels. Pour leur part, après avoir connu une forte augmentation en 2025 (+ 60 %), les dépenses d'équipement sont elles aussi réduites. Correspondant principalement aux enveloppes consacrées aux opérations de fusion-réhabilitation des écoles Joanny Collomb et de la construction du gymnase Gilbert Lamothe, elles viennent boucler un cycle d'investissement très structurant pour Genas, avec des réalisations comme le réaménagement du parc Réaux, la réhabilitation de la salle Marius Berliet et de la maison Oलगnon ou la rénovation énergétique de l'hôtel de ville. ●

37,2 M€





Le budget pour 2026, dont



12 M€
Dépenses
d'investissement

25,2 M€
Dépenses de fonctionnement

25,2 M€ DE DÉPENSES VENTILÉES PAR PÔLE

-  **• 50 %**
Éducation, solidarité et vivre ensemble
-  **• 13 %**
Grands projets, Vie municipale
-  **• 24 %**
Ressources inhérentes et Cadre de vie
-  **• 13 %**
Prélèvement d'État

Pour plus d'informations sur le conseil municipal du 15 décembre consacré au vote du budget, rendez-vous sur www.genas.fr, rubrique « Les finances locales ».

INTERVIEW

« L'État s'endette, les communes paient : Genas dit stop ! »



Anaïs Venditti, adjointe aux finances et moyens généraux, alerte sur la réduction croissante des marges de manœuvre financières des communes, alors qu'elles assument toujours plus de missions. Explications.

Vous estimez que les communes disposent, d'année en année, de moyens financiers de plus en plus fragiles. Pour quelles raisons ?

Anaïs Venditti : Nous avons en effet l'impression de représenter la variable d'ajustement de l'État dans sa quête de redressement des comptes. En 2021, déjà, une réforme a entraîné une baisse significative des valeurs locatives industrielles servant de base à la taxe foncière et à la cotisation foncière des entreprises. Puis des ponctions successives sont survenues. Les chiffres présentés au Congrès des maires de novembre dernier évoquent un montant de 7 milliards d'euros de charges nettes supplémentaires imposées aux collectivités en 2026, alors même que 7,4 milliards d'euros ont déjà été ponctionnés l'an dernier. Avec tout cela, notre autonomie fiscale s'amenuise. Et avec elle, nos possibilités d'investissement et notre capacité à assurer durablement nos missions de service public.

Quelles sont les responsabilités transférées aux communes ?

A.V. : Elles se multiplient comme si l'échelon local devait systématiquement suppléer à l'impuissance de l'État : scolarisation des enfants dès 3 ans, réalisation

des cartes d'identité et passeports, instruction du droit des sols, démarches numériques, prévention des risques, gestion de proximité des mobilités, élargissement des missions de la police municipale... Ces attributions nouvelles ne sont pas compensées à hauteur de leur coût, ni de façon pérenne. Elles pèsent directement sur les budgets locaux.

Comment cela impacte-t-il Genas ?

A.V. : Les décisions nationales de ces dernières années représentent près de 16 millions d'euros de pertes cumulées depuis 2021 pour la seule Ville de Genas, soit l'équivalent des travaux du gymnase Gilbert Lamothe et de l'école Joanny Collomb réunis (hors maîtrise d'œuvre). Ce désajustement profond interroge la réalité de la libre administration, pourtant garantie par la Constitution, et ce d'autant plus que les collectivités ne sont pas responsables de la dette. Face à cela, nous avons décidé d'alerter solennellement l'État à travers un vœu adressé au Premier ministre. Nous arguons que ces ponctions, non seulement n'améliorent en rien les comptes nationaux, mais qu'elles compromettent les moyens d'agir de l'échelon le plus robuste, agile et indispensable à nos concitoyens : la commune !

Subventions : 429 285 € pour les associations genassiennes

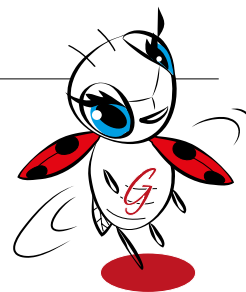
Associations culturelles, festives et du personnel

	Subventions 2026 en €
École de musique	233 500
Amicale du personnel	31 100
Copsel CPTS de l'Est Lyonnais	13 000
Comité des fêtes	8 000
Scène attitude	1 450
UNCAFN	1 000
Harmonie de Genas	750
Jeunes sapeurs-pompiers de Genas (JSP)	500
Lire et faire lire	150
RPE - Alfa 3A	86 500
Association des écoles de Genas - Carnaval 2026	5 000
Sou des écoles Jean d'Azieu	993
APEM - Association des parents d'élèves Mandela	831
AGAF - Anne Frank	795
Amicale laïque Genas sous LAGAF	762
COOP Nelson Mandela	554
ASCAF - COOP Anne Frank	530
COOP Joanny Collomb	508
COOP Jean d'Azieu - Élémentaire	474
Aide aux enfants scolarisés Genas	300
APAF 69 - Anne Frank	200
FCPE Jean d'Azieu	200
FCPE Joanny Collomb	200
COOP Jean d'Azieu - Maternelle	188
ESGA Football	15 000
ESGA Handball	8 500
ESGA Basket	7 000
REEL XV - ESGA Rugby	5 500
ESGA Tennis	2 000
ESGA GRS	2 000
ESGA Judo	1 000
Chassieu Athlétisme	500
Genas Club Nature	300

Associations scolaires

Associations sportives

et 472 000 € pour le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)



DEUX PROJETS EMBLÉMATIQUES



1. LES ÉCOLES JOANNY COLLOMB

Alors que les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont fait leur entrée, en septembre dernier, dans le nouveau bâtiment créé dans le cadre de la transformation du groupe scolaire Joanny Collomb, les travaux se poursuivent. L'emménagement, sur ce même site, de l'école maternelle actuellement située de l'autre côté de la rue de la République est programmé pour la rentrée prochaine. Au total, ce chantier – le plus important du mandat – a mobilisé une enveloppe de 12,127 millions d'euros.

Un investissement de 4,3 M€ pour le budget primitif 2026.



2. LE NOUVEAU GYMNASE MUNICIPAL

Les travaux du gymnase Gilbert Lamothe seront lancés pour une ouverture au printemps 2027. Sur le site du Triangle du Dormont, à proximité du collège Jean d'Ormesson, cet équipement sportif servira, en journée, aux collégiens et, en soirée et le week-end, aux associations. La pose de la première pierre est programmée le 6 février prochain à 17 h.

Un investissement de 3,7 M€ pour le budget primitif 2026.



0%

La commune fixe les taux en matière de contributions fiscales directes, c'est-à-dire ceux des taxes foncières

et d'habitation sur les résidences secondaires. Constants depuis 2001 (hors taux départemental intégré au taux communal à la suite de la suppression de la taxe d'habitation), ces taux le seront encore en 2026. L'évolution du produit de la fiscalité directe n'est donc due qu'à la revalorisation annuelle des bases locatives basées sur l'inflation, ainsi que sur le dynamisme démographique et économique.

Pour 2026, les taux de fiscalité s'élèveront à 31,11 % pour la taxe sur le foncier bâti (20,08 % de part communale + 11,03 % d'ancienne part départementale) et à 45,57 % pour le foncier non bâti. La taxe d'habitation sur les résidences secondaires sera de 7,09 %.

22 €/HABITANT

UNE DETTE RÉDUITE

L'encours de la dette de Genas au 1^{er} janvier 2026 s'élève à 400 000 euros et sera porté à 300 000 euros au 31 décembre de l'année, soit un montant de moins de 22 euros par habitant. Pour rappel, la moyenne des communes de même strate se situe à 822 euros par habitant.

ET AUSSI...

- Le financement d'études environnementales et de pollution sur la friche du Fort de Genas (**500 000 €**)
- La rénovation de la Maison de la Colandière (**300 000 €**)
- La finalisation des aménagements intérieurs du poste de la Police municipale (**50 000 €**)
- La prolongation du dispositif d'aide aux particuliers pour l'acquisition de pièges à moustiques (**10 000 €**) et de moustiquaires (**10 000 €**)
- La prolongation du dispositif d'aide aux particuliers pour l'acquisition de collecteurs d'eau de pluie (**10 000 €**)

CCEL :

53,9 M€

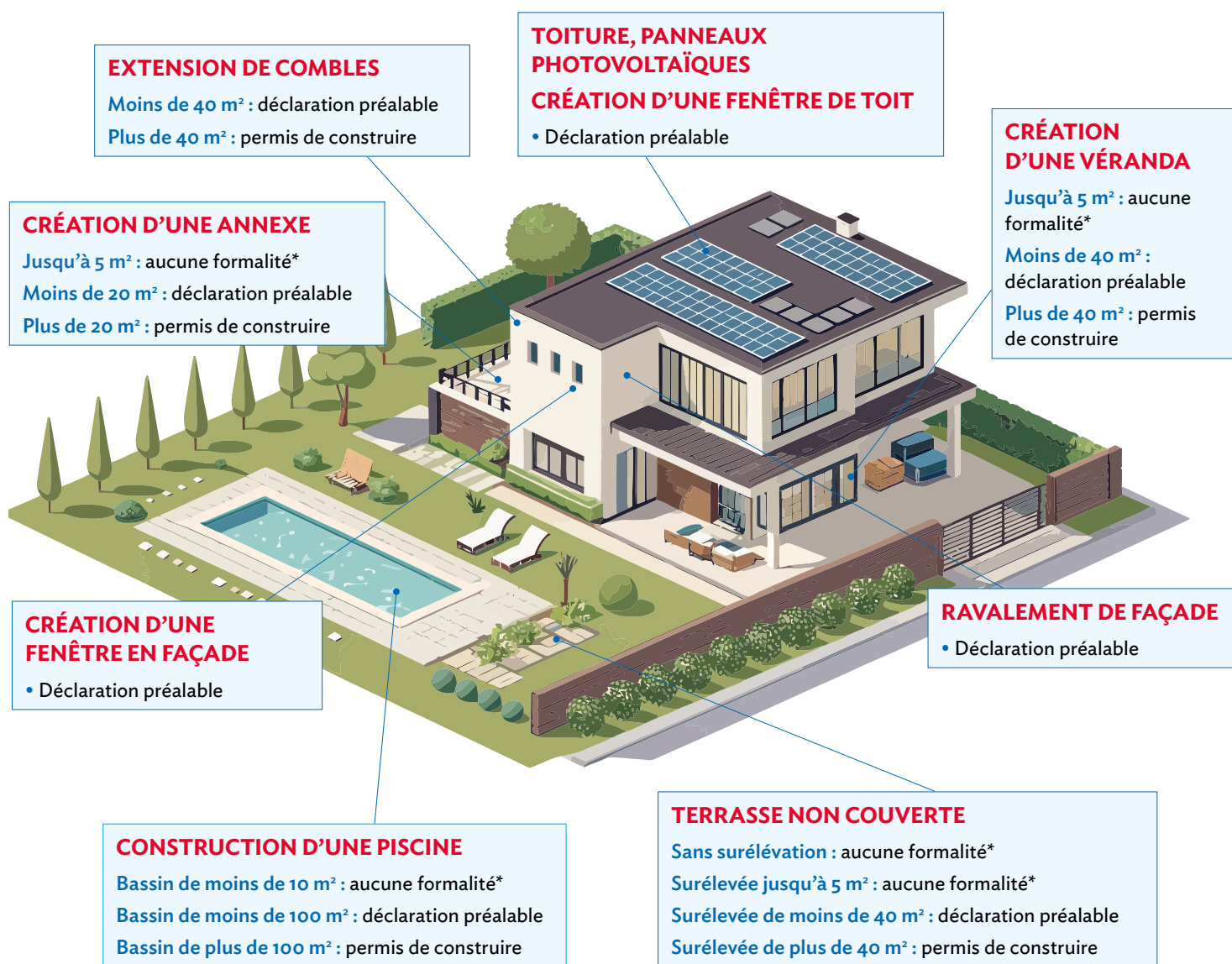
LE BUDGET DE LA CCEL POUR POURSUIVRE SES ACTIONS

La Communauté de Communes de l'Est lyonnais (CCEL) prévoit un budget 2026 sensiblement identique à celui de 2025, avec des dépenses et recettes de fonctionnement à hauteur de 53,9 millions d'euros et une capacité d'investissement de 15,4 millions d'euros. Elle annonce une poursuite des actions engagées en matière de voiries, d'habitat, d'aménagements cyclables et de mobilité. Elle finalisera également les aménagements des parkings de la future Halle, située à proximité immédiate de ses bureaux et de l'aéroport, laquelle servira de lieu événementiel polyvalent pour l'ensemble de ses communes.

AUTORISATION D'URBANISME

Première règle : respecter le bon cadre !

À Genas, entre 800 et 900 demandes de permis de construire ou autorisations de travaux sont instruites chaque année. Avec la multiplication des dossiers dématérialisés sans contact préalable avec les services de la Ville, un temps précieux est parfois perdu. Pour éviter les galères, adoptez les bons réflexes et demandez les bonnes autorisations.



Pour toute question, prendre rendez-vous avec le service urbanisme de la Ville au 04 72 47 11 11

* Il est indispensable de respecter le Plan Local d'Urbanisme (PLU), à consulter sur le site genas.fr, rubrique « Mes démarches ».



L'abaissement de l'éclairage public entre 23 heures et 6 heures sera testé entre février et la fin de l'été.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Une phase de test pour adapter l'éclairage nocturne

Genas repense son éclairage public pour allier sécurité, usages adaptés et maîtrise de l'énergie. Lors d'une réunion publique, deux solutions d'abaissement de l'éclairage nocturne ont été présentées pour réduire les pollutions lumineuses et les consommations, sans altérer la sécurité. Une phase de test va être lancée.

Avec près de 4 300 points lumineux répartis sur les voies publiques et privées, l'éclairage public constitue un équipement essentiel du quotidien à Genas. Après plusieurs années d'investissements pour moderniser son parc, la Ville engage une phase de test d'abaissement de l'éclairage nocturne. Depuis 2015, la commune a engagé une transformation progressive de son éclairage public. Le remplacement des anciens luminaires par des lampes LED, moins énergivores et mieux orientées, a permis de réduire la consommation d'électricité et la pollution lumineuse. Cette modernisation s'est poursuivie en 2024 avec l'entrée dans une démarche dite de performance énergétique, conduite avec le Syndicat départemental d'énergies du Rhône (Syder). Elle s'est traduite par le passage

en LED de 1 087 autres luminaires, dotés de modules de télégestion pour un pilotage à distance. Le taux de panne est ainsi passé de 7 % à environ 2 % sur les secteurs concernés, avec des interventions plus rapides et plus ciblées. Malgré ces avancées, l'éclairage public représente une part importante des consommations électriques. La Ville a ainsi souhaité étudier, de manière transparente et concertée, l'hypothèse d'un abaissement de l'intensité lumineuse la nuit, plutôt qu'une extinction totale, jugée peu adaptée aux usages et aux enjeux de sécurité. Une réunion publique organisée le 24 novembre a permis de présenter plusieurs scénarii. Pour rappel, l'abaissement de l'éclairage ne peut pas s'appliquer à l'ensemble du parc, car une partie des points lumineux ne relève pas directement

de la responsabilité de la Ville, limitant mécaniquement le périmètre d'action et les économies possibles. Par ailleurs, certaines zones sensibles comme les carrefours ou les cheminements piétons doivent conserver un niveau d'éclairage suffisant. À l'issue des échanges, un scénario d'abaissement progressif a été retenu pour une phase d'expérimentation : éclairage à 100 % jusqu'à 23 h, 80 % de 23 h à minuit, 50 % de minuit à 6 h, et un retour à 100 % à partir de 6 h. Cette option permettrait d'économiser environ 124 000 kWh par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 25 foyers. Cette phase de test sera accompagnée d'un suivi attentif, tant sur les consommations que sur les retours des habitants. Un bilan sera réalisé afin d'évaluer les effets du dispositif et, si nécessaire, de l'ajuster. ●

CINQ IDÉES REÇUES SUR LA LUMIÈRE EN VILLE

1. ÉTEINDRE LA NUIT FAIT ÉCONOMISER DE L'ARGENT ET DE L'ÉNERGIE

Calcul fait à Genas, des gains existent, mais ils demeurent modérés. Une extinction la nuit génère une économie de 6 à 8 % sur la facture globale du parc de luminaires équipés en LED. Mais des réserves sont associées à ce calcul d'économie : le risque d'accidents, un sentiment d'insécurité réel, une moindre performance de la vidéoprotection, une potentielle rupture de la sociabilité pour les personnes âgées en période hivernale...

2. LES LED FONT BAISSER LES COÛTS

Oui, mais l'équipement est extrêmement coûteux à l'installation. Parallèlement, le coût de l'électricité a considérablement augmenté. Malgré la baisse des consommations consécutif au passage en LED, le prix de l'électricité payé par la Ville de Genas est actuellement de 80 euros/MWh contre 50 euros/MWh début 2021.

3. IL Y A TROP DE POINTS LUMINEUX À GENAS

Le remplacement des luminaires a été réalisé sur le principe d'un « place pour place », alors même que les luminaires actuels, moins puissants, nécessiteraient un maillage plus serré pour respecter les normes d'éclairage : accès pour les personnes en situation de handicap, cheminement piétons, secteurs à sécuriser...

4. L'ÉCLAIRAGE NUIT À LA BIODIVERSITÉ

Cet argument a pu être recevable avec les anciennes versions de luminaires sous la forme de mats-boules éclairant en direction du ciel. Aujourd'hui, la lumière des nouveaux candélabres est systématiquement orientée vers le sol. Par ailleurs, et depuis 2018, Genas respecte scrupuleusement l'arrêté relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses. Les luminaires en LED installés diffusent des températures moins perturbantes pour la faune nocturne.

5. CES ÉQUIPEMENTS SONT TOUJOURS EN PANNE

Sur les luminaires remplacés, moins de 2 % ont présenté des défaillances en 2025. Un suivi réactif grâce notamment à la télégestion, pour les secteurs équipés, permet d'intervenir vite et bien. Il existe bien sûr des exceptions sur les matériels restant non télégérés et dont les défections ne sont pas identifiées en temps réel.



L'option d'abaissement choisie permet de réduire de 29,38 % la consommation électrique de la commune.

Chiffres éclairants

16%

La part de l'éclairage public dans la consommation d'énergie des collectivités territoriales

CONSOMMATION ÉLECTRIQUE DE LA VILLE

2000 **3,7** millions de KWh pour un coût de **327 000 euros**

2025 **2,9** millions de KWh pour un coût de **415 000 euros** grâce au passage en LED

LE PARC GENASSIEN

4 300

points lumineux au total

840 sur les voies privées

730 à everEst Parc

2 730 sur la voie publique gérés par le Syder répartis ainsi...

> **1 643**

luminaires ont été équipés en LED entre 2015 et 2024

> **et 1 087**

luminaires ont été remplacés en 2025 par des équipements LED dotés de modules de télégestion

DÉPÔT SAUVAGE

LE COÛT DE L'INCIVILITÉ

Chaque année, des tonnes de déchets sauvages sont abandonnées dans la nature, sur les routes, dans les fossés, ou encore aux abords des points d'apport volontaire du territoire et même, à l'entrée de la déchetterie.

La Communauté de Communes de l'Est lyonnais (CCEL) se charge d'organiser leur enlèvement. En 2024, ces opérations ont représenté un coût de 295 550 euros.

À Genas, 107 interventions ont été effectuées en 2025 pour collecter les encombrants, gravats, pneus et autres végétaux laissés sur l'espace public. Pour chaque dépôt sauvage, la police municipale recherche les noms des contrevenants, en analysant notamment les déchets, afin de les verbaliser. Pour rappel, l'abandon de déchets sur la voie publique est passible d'une amende de 135 € à régler sous 45 jours, voire plus en cas de saisine des tribunaux.

CRÈCHE

GENAS ACCUEILLE BIEN SES BÉBÉS !

L'année dernière, 81 % des dossiers de demandes de places en crèches ont reçu une réponse favorable de la part de la commission d'attribution des places en crèches statuant deux fois dans l'année.



PATRIMOINE

Un bistrot des 50's à l'Espace muséal de Gandil

L'Espace muséal de Gandil enrichit son parcours en dévoilant une nouvelle vitrine dédiée à l'univers des bistrots genassiens des années 1950. Inspirée de la mythique Guinguette de Mathan, cette reconstitution immersive célèbre un art de vivre convivial et un patrimoine cher aux habitants.

Aménagé dans l'ancienne ferme éponyme, l'Espace muséal de Gandil raconte l'histoire agricole de Genas depuis les années 1950, via plusieurs vitrines présentant chacune un aspect de la ruralité. La cour, l'appentis, l'étable et la salle à manger sont recréés grâce à l'importante collection d'objets et d'images constituée avec le concours de donateurs genassiens. Cinq ans après son ouverture au public, ce lieu d'exposition innovant et ludique évolue. Il intègre, dans la salle 4 réaménagée, une nouvelle vitrine scénographiant un bistrot genassien des années 1950, endroit emblématique de convivialité de la commune. Au début du XX^e siècle, Genas en comptait près d'une

trentaine, répartie entre les quartiers de Genas bourg, Azieu et Vurey. Avec pour toile de fond une peinture des abords des étangs de Mathan, la mise en scène de cet estaminet s'inspire de la Guinguette de Mathan, très prisée par les Genassiens et les Lyonnais, active entre 1920 et 1970. Sur certaines tables, le traditionnel pot lyonnais trône ; sur d'autres, jeu de l'oie, tarot et dominos attendent les joueurs. À proximité, un jeu de la grenouille, inscrit à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel en France. Photographies, pupitres interactifs, ambiance sonore et évocations olfactives complètent l'ensemble, offrant une expérience immersive accessible à tous les publics. ●

DÉMOCRATIE

Vingt jeunes élus pour faire vivre la citoyenneté

Élus par leurs camarades en octobre, vingt collégiens des établissements de la commune constituent désormais le Conseil municipal des jeunes (CMJ). Avec à sa tête Valentine Burr et son premier adjoint Soren De Breyne, le mandat a débuté sur les chapeaux de roue par un séminaire d'intégration riche de multiples enseignements.



Scolarisés aux collèges Louis Leprince-Ringuet, Jeanne d'Arc et Jean d'Ormesson, les élèves des classes de 5^e et de 4^e ont élu le nouveau Conseil municipal des jeunes (CMJ). Le mandat de cette nouvelle équipe, composée de 20 jeunes, a débuté par un séminaire d'intégration au sein de l'école Joanny Colomb. Plongés dans le grand bain, les apprentis conseillers ont d'abord fait connaissance grâce à un jeu interactif, puis travaillé leur prise de parole, réfléchi aux projets qu'ils souhaitent mener et suivi une formation à la fonction de porte-drapeau. Les élus se sont également réunis en séance plénière pour procéder à l'élection de l'exécutif du CMJ. Ils ont désigné Valentine Burr au poste de maire et Soren De Breyne comme 1^{er} adjoint. Durant deux ans, ils découvriront les rouages de la citoyenneté et

de la démocratie. Les débats, la gestion de projets ou encore l'engagement devraient leur apprendre à exprimer une idée et structurer leurs pensées, à partager et à défendre leur opinion. ●

LES 20 MEMBRES DU CMJ

Maire : Valentine Burr

1^{er} adjoint : Soren De Breyne

Conseillers : Ioan Berruyer, Esteban Bouquin Chavigny, Amaury Bourrat, Camille Chaessin, Noé Chevallier, Clémence Crevolin, Antonin Delacour, Lucie Denuelle, Anna Deroque, Nina Fornes Garrido, Faustine Gisquet-Fifi, Nil Gomez Antoli, Yousef Jaouadi, Axelle Paruite, Juliette Riocreux, Lou Ruimy, Jaslyn Trinité, Vesa Shala.

SANTÉ

ATTENTION AUX EFFETS DU VODY



Très prisée des adolescents, la boisson énergisante Vody n'a rien d'un soda classique, malgré ses saveurs Lemon ou Tropical. Ce cocktail explosif, composé de vodka, caféine, taurine et sucre en forte concentration, peut provoquer nervosité, troubles du sommeil, palpitations et maux de tête. Une consommation excessive accroît également les risques de fatigue, de baisse de concentration et, dans certains cas, de problèmes cardiaques. Parents et jeunes sont invités à rester vigilants et à privilégier l'eau ou les boissons naturelles, en particulier avant de prendre le volant.

PRÉVENTION

PROTOXYDE D'AZOTE, UN GAZ PAS HILARANT

Souvent appelé gaz hilarant, *happy balloon* ou encore proto, le protoxyde d'azote est parfois inhalé par les jeunes provoquant euphorie, rires incontrôlés ou distorsions sensorielles de courte durée. Son usage entraîne des risques avérés et des dommages irréversibles dès la première prise. Il génère des troubles neurologiques, des lésions nerveuses définitives, des difficultés respiratoires, voire des risques cardiaques.

40 000 L

Le volume d'eau de pluie collecté par la cuve de récupération enterrée au Centre technique municipal (CTM) entre le 4 avril et 20 août. Soit autant de ressource économisée pour arroser les 40 espaces verts de la commune.

MÉTÉO



LA CCEL ET LES COMMUNES FONT LA PLUIE ET LE BEAU TEMPS

La Communauté de Communes de l'Est lyonnais (CCEL) a signé un partenariat avec Lyon Météo afin de bénéficier d'un service de prévision météorologique sur son territoire. Cette convention globale reprend les accords préexistants passés avec les communes de Genas et de Saint-Pierre-de-Chandieu. Sous la forme d'un abonnement annuel, la CCEL bénéficie d'informations utiles à la prise de décisions lors de la gestion d'événements ou d'alertes intempéries. Elle a proposé aussi aux agriculteurs d'en profiter. Lyon Météo envisage d'installer deux stations météo complémentaires de celles de Genas et Saint-Pierre-de-Chandieu. L'une est prévue au siège de la CCEL à Colombier-Saugnieu, l'autre à l'Odyssee de Pusignan.

602 €

Le montant total de la facture électrique des illuminations de Noël 2025 pour 30 jours. Ce qui représente un coût de seulement 0,045 euro par habitant.

SÉCURITÉ

23 caméras supplémentaires

Pour renforcer la sécurité et prévenir les actes de vandalisme, Genas étend son réseau de vidéoprotection : 23 nouvelles caméras sont en cours d'installation à proximité des écoles et des rues fréquentées.



Pour renforcer la sécurité des Genassiens et lutter contre les incivilités et actes de vandalisme, la Ville a choisi, en 2020, de déployer un système de vidéoprotection dans les lieux publics les plus fréquentés. Ce dispositif a été progressivement étendu et compte déjà 107 caméras couvrant 225 zones de vues. Suite à un diagnostic de sécurité mené par la gendarmerie avec la police municipale, une nouvelle phase d'extension est en cours pour renforcer la prévention de la délinquance. En accord avec la préfecture et dans le respect du RGPD, 23 nouvelles caméras sont en cours d'installation aux abords des groupes scolaires Nelson Mandela et Anne Frank, du collège Jean d'Ormesson, ainsi que sur la rue Roybet. Pour rappel, les images sont enregistrées puis supprimées automatiquement après 30 jours de stockage, et ce afin de respecter la vie privée de chacun. Entre-temps, elles peuvent être visionnées pour répondre aux éventuelles réquisitions des forces de l'ordre. ●

Le spot 100 % jeune

Au sein des locaux rénovés de la Maison Olagnon, le Service Information Jeunesse (SIJ) accueille, depuis le 5 novembre dernier, les Genassiens âgés de 13 à 29 ans. Coconstruit avec 43 partenaires locaux, ce nouveau service gratuit entend accompagner en toute confidentialité les jeunes sur des sujets essentiels comme l'emploi, les études, le logement et les loisirs en créant des passerelles avec les entreprises, les associations et les structures d'aide du territoire.

SIJ, 2 rue de la Liberté – 06 21 33 20 95 – sij@ville-genas.fr

Ouvert sur la période scolaire le mercredi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h, le jeudi de 16 h à 19 h, le vendredi de 15 h à 18 h.

Durant les vacances scolaires, le mardi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le mercredi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h, le jeudi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h, le vendredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h.



SANTÉ

Accès aux soins facilité



Depuis le 15 septembre, l'Incubateur de Santé Solidaire (ISS) de Genas facilite progressivement l'accès aux soins pour tous, en particulier pour les personnes sans médecin traitant ou atteintes de pathologies chroniques. Une initiative rare en France, portée par les professionnels de santé, le Département du Rhône et la Ville.

Au sein de la Maison du Rhône, l'Incubateur de Santé Solidaire (ISS) facilite depuis le 15 septembre l'accès à un médecin. Rare en France, cette structure innovante assure également le suivi des maladies chroniques et de toute autre pathologie. Porté par les professionnels de santé, le Département du Rhône et la Ville, l'ISS de Genas compte actuellement trois jeunes médecins, une infirmière et un médecin solidaire, chargés de traiter

en priorité les cas urgents nécessitant des soins immédiats, le renouvellement de traitements ou la prise en charge de pathologies sévères.

La prise de rendez-vous se fait par Doctolib (taper ISS Genas). Il est également possible de contacter directement l'ISS du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h, au 04 81 91 93 50. ●

2 chemin de Sous-Dormont. Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15, 13 h 30 à 17 h.



URGENCES À TOUTES HEURES

La Maison Médicale de Garde de Décines-Meyzieu est un centre de consultation, qui délivre des soins, le soir, le week-end et les jours fériés, lorsque les cabinets des médecins traitants sont fermés. Elle assure des consultations de médecine générale urgentes, mais non d'urgences vitales, évitant le recours inutile aux urgences hospitalières. Elle offre par ailleurs un accès

aux soins en dehors des horaires habituels des cabinets. La Ville de Genas subventionne ce service à hauteur de 1500 euros chaque année.

18 rue de la République, Décines-Charpieu - 04 72 33 00 33

Du lundi au vendredi de 20 h à 23 h 59, le samedi de 12 h à 23 h 59 et le dimanche de 8 h à 23 h 59.

POLICE MUNICIPALE DÉMÉNAGEMENT PROGRAMMÉ



En mars prochain, la police municipale de Genas prendra possession de ses nouveaux locaux, situés au 43 rue de la République, au rez-de-chaussée du programme Marianne II. Pensés pour être à la fois modernes, fonctionnels et sécurisés, ces espaces offriront un cadre de travail optimal pour les agents et un accueil confortable pour les habitants. Ils comprennent plusieurs zones dédiées à l'activité quotidienne : trois bureaux, des vestiaires, un accueil, une salle d'attente, conçus pour assurer confort et confidentialité, ainsi que le Centre de Supervision Urbaine (CSU). L'ensemble de ces espaces est accessible aux personnes à mobilité réduite, garantissant un service public ouvert et inclusif pour tous.

Une journée portes-ouvertes est programmée le samedi 28 février de 10 h à 12 h pour découvrir ce nouveau local.

EMPLOI

UN GRAND CENTRE LOGISTIQUE SUR LE TERRITOIRE DE LA CCEL

Amazon, le géant américain du e-commerce, ouvrira dans le courant de l'année une vaste plateforme logistique à Colombier-Saugnieu, à proximité immédiate de l'aéroport Lyon-Saint-Exupéry. En construction, ce futur centre de distribution s'étendra sur une trentaine d'hectares et sera équipé des dernières technologies pour traiter des millions de colis chaque semaine, améliorant ainsi le maillage logistique de la région. Il devrait générer quelque 3 000 emplois en CDI à terme.

RUE

HOMMAGE À UNE FÉMINISTE

Genas compte une nouvelle rue. La voie traversante du lotissement *Les jardins de Daphné* a été baptisée rue Olympe de Gouges. Cette figure pionnière du féminisme en France est notamment l'auteurice de la célèbre Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne. Elle a défendu également l'abolition de l'esclavage dans les colonies.

LES EFFECTIFS SCOLAIRES EN CHIFFRES

- **École Jean d'Azieu** : 92 élèves dans 4 classes de maternelle et 237 écoliers dans 10 classes d'élémentaire
- **École Joanny Collomb** : 90 élèves dans 4 classes de maternelle et 160 écoliers dans 7 classes d'élémentaire
- **École Nelson Mandela** : 87 élèves dans 4 classes de maternelle et 187 écoliers dans 8 classes d'élémentaire
- **École Anne Frank** : 82 élèves dans 4 classes de maternelle et 186 écoliers dans 8 classes d'élémentaire
- **361 élèves de maternelles** inscrits au périscolaire
- **784 élèves d'élémentaires** inscrits au périscolaire
- **574 élèves** à l'école privée **Jeanne d'Arc**, dont 235 Genassiens (80 en maternelle et 155 en élémentaire)
- **660 élèves** au collège public **Leprince-Ringuet**, dont 508 Genassiens
- **306 élèves** au collège **Jean d'Ormesson**, dont 70 Genassiens
- **719 élèves** au collège privé **Jeanne d'Arc**, dont 194 Genassiens
- **1 377 élèves** au lycée public **Charlie Chaplin** à Décines, dont 50 Genassiens
- **1 514 élèves** au lycée public **Arnaud Beltrame** à Meyzieu, dont 251 Genassiens



LOGEMENT SOCIAL

La Ville a fait appel de la décision du tribunal

Le tribunal administratif confirme la carence de Genas en logements sociaux. Malgré un taux passé de 5 à 12,42 %, la commune n'atteint pas le quota légal. Sur ce sujet épineux, elle conteste la décision en appel et veut défendre sa bonne foi.

En novembre dernier, le tribunal administratif de Lyon a rejeté en première instance la requête de la Ville visant à annuler l'arrêté du 27 décembre 2023 par lequel la préfète du Rhône avait fixé à 270 % le taux de majoration de l'amende pour non-respect du quota légal en matière de logements sociaux. La loi impose à toutes les communes françaises de plus de 3 500 habitants de disposer d'au moins 25 % de logements locatifs sociaux au sein de leur parc de résidences principales. À Genas, ce taux s'élève aujourd'hui à 12,42 %, contre 5 % en 2008. Au total, 649 logements sociaux sont accessibles en location, soit 403 logements aidés construits sur 15 ans. Si la

volonté de développer le logement social est clairement présente, elle se heurte à plusieurs contraintes importantes, notamment la rareté des terrains constructibles et le prix élevé du foncier, qui pèsent fortement sur le coût des projets, mais aussi la crise de l'immobilier et les recours systématiques contre les permis de construire...

De plus, le contrat biennal impose un nombre important de logements à construire en 3 ans. La Ville a donc décidé de faire appel afin de tenter une nouvelle fois de démontrer sa bonne foi et de faire entendre l'effort de rattrapage colossal déjà effectué ces dernières années. ●



Une halle événementielle

Au printemps, la Halle de la CCEL ouvrira ses portes aux entreprises, associations et institutionnels. Réhabilité, le bâtiment se compose d'un espace d'exposition, d'une salle de conférence, de bureaux et de deux salles de réunion. Chacun de ces espaces sera accessible à la location.

Halle de la CCEL, rue de Norvège, Colombier-Saugnieu

La nouvelle Maison du Rhône

Le Département du Rhône a inauguré début septembre une nouvelle Maison du Rhône, située près du collège Jean d'Ormesson à Genas. Cet équipement biosourcé de plus de 730 m² regroupe plusieurs services, tels que l'insertion, l'autonomie et la protection maternelle et infantile. Il abrite aussi la Maison départementale pour les personnes

handicapées (MDPH), le Centre départemental de santé et l'Incubateur de Santé Solidaire (ISS).

2 chemin Sous-Dormont.

Horaires : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h, le vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Tél. 04 37 54 43 80



JEUNESSE

Donner le goût de la lecture



Dans le cadre du Projet social et éducatif de territoire II (PSÉT II), les crèches de la commune se mobilisent autour de la lecture et du développement du langage chez le jeune enfant. Les Frimousses et la crèche Christine Brun invitent par exemple,

chaque lundi, l'association Lire et Faire lire. Durant trente minutes, les enfants découvrent des histoires racontées d'une manière interactive et ludique afin de transmettre le goût de la lecture. À Calincadou, une bibliothèque partagée a vu le jour permettant aux enfants d'emprunter facilement des ouvrages.

Le périscolaire est également partie prenante de cette initiative. Les élèves de primaire bénéficient de bibliothèques avec des espaces de lecture à disposition ou participent aux Trocs livres pendant les portes ouvertes de fin d'année scolaire. Les Atsem de quatre écoles ont aussi suivi une formation spécifique aux techniques du langage. ●

96

le nombre d'inscriptions aux passeports Découvertes 60 ans et plus pour la saison 2025-2026. Toutes les animations, aussi bien sur la thématique art et patrimoine que nature et bien-être, affichent un taux de remplissage de 100 %.

INCLUSION

LE SPORT POUR TOUS

Toute l'année, l'ESGA Foot propose une section foot adaptée, élaborée avec la Fédération française de football, visant à intégrer des jeunes en situation de handicap mental et psychique ou de Trouble du spectre de l'autisme (TSA) dans la pratique du football. Cette équipe a rencontré, le 11 octobre dernier, l'équipe de Saint-Priest Cécifoot. En jouant les yeux bandés, ils ont développé une empathie nouvelle et une profonde admiration pour le talent et la persévérance des athlètes malvoyants. Pour sa part, l'ESGA Tennis de table programme aussi une séance hebdomadaire, de deux heures, destinée à ce public. Ces initiatives permettent une pratique sportive inclusive favorisant le bien-être, la socialisation et l'accès au sport pour tous.





NOUVELLES ACTIVITÉS

KINÉSIOLOGUE

Astrid Petit aide à se recentrer sur soi grâce à des techniques d'équilibration permettant de libérer les blocages.

1 allée Georges Bizet – 06 52 71 06 88

NERO

Dirigé par Elsa Parizot, ce salon de coiffure pour hommes propose des soins capillaires et esthétiques.

13A rue de l'Égalité – 06 50 66 57 60

HAIFA SIGNATURE

Spécialisé dans la manucure russe, Haifa Rodriguez sublime les ongles et les soigne grâce à des techniques avancées et des produits de qualité.

13 rue de l'Égalité – 06 16 02 85 90

LES MAINS DE LAURA

Cette adresse est un espace de bien-être avec des massages, soins du visage, cours de yoga et de la maderothérapie.

43F rue de la République
06 03 27 39 80

LÉA.G COIFFURE

Ce nouveau salon coiffe aussi bien les femmes que les hommes et les enfants.

39 rue de la République - 04 82 62 85 58

LE SPARK BY HILTON LYON EUREXPO

Le nom de l'hôtel Parkest change et devient Spark by Hilton.

7 impasse Louis de Broglie

GENAS PLAGE

À partir d'avril, à proximité de l'hôtel Spark by Hilton, cette nouvelle adresse dédiée au bien-être proposera spa, sauna, piscine intérieure et de nombreux soins.

LA COLANDIÈRE

Vitrail en rénovation

Belle demeure bourgeoise édifée en 1913, La Colandière fait partie depuis 1976 du patrimoine communal. Dans les prochaines semaines, la Ville engage la réfection de l'un de ses vitraux abîmés. Les verres remplacés seront similaires aux actuels. Une opération de nettoyage des terrasses et de traitement fongicide du toit est également programmée. Ce chantier fait suite à celui de la pose des vitraux réparés de l'église Saint-Barthélemy. ●



Verdoisement annoncé

Les jardiniers municipaux sont intervenus cet automne au jardin des Murmures et au château Coquet pour développer un nouvel aménagement paysager mettant en valeur ces lieux. Les végétaux ont ainsi le temps de développer un système racinaire solide offrant une croissance plus rapide au printemps.

RÉSEAU CUIVRE

LA FIN D'UNE ÉPOQUE

À compter du 31 janvier, le réseau cuivre supportant aujourd'hui internet par l'ADSL et les lignes téléphoniques fixes traditionnelles sera hors service. Les habitants devront impérativement avoir basculé, via leur opérateur, sur la fibre avant cette date, pour ne pas se retrouver sans connexion.

VOIRIE

DU CHANGEMENT POUR LA ROCADÉ A46

Afin de sécuriser les mouvements en sortie de la bretelle de la rocade, un réaménagement est à l'étude. L'option envisagée consiste à supprimer le tourne-à-gauche en direction de Genas et à rediriger l'ensemble du trafic vers le rond-point à l'entrée de Chassieu.

AMÉNAGEMENT

Vestiaires spacieux et inclusifs

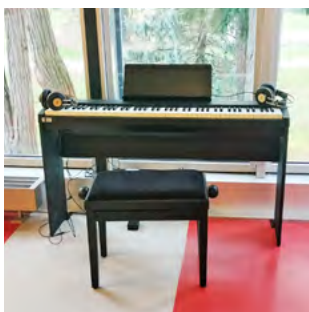
Le gymnase du complexe Marcel Gonzales se réinvente. Après plus de dix mois de travaux, les sportifs évoluent désormais dans des vestiaires modernisés, spacieux et respectueux des normes d'accessibilité.



En ce début d'année, les adhérents des clubs de basket, de boxe, de GRS et de badminton vont retrouver le chemin des entraînements et découvrir les vestiaires entièrement rénovés du gymnase du complexe Marcel Gonzales. Plus de dix mois de travaux ont été nécessaires pour moderniser et mettre aux normes d'accessibilité ces équipements. « *Conçus pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap, les cinq vestiaires offrent désormais des cheminements fluides, des douches et sanitaires adaptés, des équipements sécurisés et un confort accru*, explique Christine Callamard, adjointe en charge des cérémonies officielles et non officielles, de la commission communale d'accessibilité, de la prévention et de l'Ad'AP. *Ces aménagements facilitent à tout le monde la pratique sportive. L'accès aux équipements ne constitue plus un*

obstacle ». Les disciplines handisport, en particulier le basket fauteuil, peuvent désormais être accueillies dans de bonnes conditions dans des vestiaires spacieux, entièrement carrelés et équipés de mobilier fonctionnel.

Le chantier s'est étendu au hall de la salle Paul Pervangher au sein duquel deux toilettes et deux douches adaptées aux Personnes à mobilité réduite (PMR) ont été créées. « *Un grand merci aux sportifs qui ont fait preuve d'une grande patience durant les travaux* », poursuit l'élue. Le coût de l'ensemble de ces travaux s'élève à près de 460 000 euros HT. Prochaine étape : durant les vacances de février, les coursives des vestiaires seront peintes par les chantiers jeunes. Les aménagements intérieurs seront également remis aux normes dans le courant de l'année. ●



UN PIANO POUR ÉVEILLER LA CRÉATIVITÉ

Après avoir bénéficié du prêt d'un piano numérique pendant un an, la ludo-médiathèque a décidé d'acquérir son propre instrument. Destiné aux jeunes mélomanes, ce piano permet de pratiquer, explorer et éveiller la curiosité musicale. Deux casques, des partitions et des méthodes d'apprentissage complètent l'installation, offrant un cadre idéal pour s'initier ou progresser en toute autonomie.



900 colis offerts aux seniors

Composés de terrine de canard, de pain d'épices, d'un sublime de pintade au foie gras et autres guimauves à la framboise, quelque 900 colis de Noël ont été distribués la première semaine de décembre aux Genassiens âgés de plus de 70 ans. La Ville organise également le 1^{er} mars, à la salle Paul Pervangher, le traditionnel banquet des aînés réunissant plus de 420 seniors autour d'un repas offert et d'une animation musicale.

Inscription obligatoire pour le banquet 2026 auprès du CCAS au 04 72 47 11 27.



LISTE DE DANIEL VALÉRO "GENAS, C'EST VOUS"

Dans cette dernière tribune du mandat de l'équipe « Genas c'est vous », nous voulons vous dire à quel point ce mandat fut riche et exaltant pour nous, élus de proximité pleinement engagés à vos côtés. Nous sommes fiers des projets réalisés et des actions lancées pour améliorer encore la douceur de vivre à Genas et prendre en considération les besoins de chacun. Mais nous devons aussi, et à regret, alerter sur les dysfonctionnements croissants de notre État.

Car si nous rencontrons de telles difficultés aujourd'hui, c'est parce que l'État, et plus largement nos institutions, fonctionnent depuis trop longtemps en mode dégradé. Pour faire simple, l'Europe prescrit, l'État transpose, et les communes assument. Le transfert de responsabilités sans transfert de ressources proportionnées et évolutives est devenu la norme. Il en résulte une mécanique épuisée :

des annonces déconnectées du terrain, suivies de contre-annonces plus coûteuses encore. Chaque réforme coûte plus cher que la précédente, prend plus de temps et produit moins de résultats.

Dans un monde rationnel, la norme ne devrait-elle pas simplifier et libérer l'action ? Nous le pensions, mais aujourd'hui, elle ajoute, ralentit et complexifie. Le Code de l'environnement a augmenté de 438 % depuis 2004. Cette accumulation d'obstacles a fini par paralyser le pays. L'État ne veut plus gérer, il régente. Il n'est plus acteur, il est contrôleur. Il distribue des chèques individuels au lieu de porter un projet collectif. Et parce qu'il contrôle tout, il ne gère plus rien.

Pourtant, à l'échelle communale, pendant que l'État tourne en rond, les communes avancent. Pendant que les gouvernements s'attachent aux chiffres, nous

occupons des gens. Ici, rien n'est abstrait : une décision devient une chaussée sécurisée, une classe supplémentaire, un emploi périscolaire, un gymnase, des arbres plantés. Chaque choix a un visage. Chaque décision engage des habitants que l'on connaît. Et surtout, un maire n'est pas de passage : il habite sa commune avant son mandat et y vivra après. Le mandat municipal n'est pas une étape de carrière, c'est une tranche de vie.

C'est dans cet esprit que s'inscrit notre budget 2026. Il n'est pas transitoire, mais un acte de continuité. Nos comptes sont tenus, nos marges de manœuvre préservées, notre commune équipée et modernisée. Six ans, c'est long pour tenir un cap, court pour transformer un territoire, mais suffisant pour être jugé. La temporalité communale est celle du temps long. Elle interdit les effets d'annonce et les reniements. Ici, dire, c'est déjà

commencer. Le local n'est pas la périphérie : il est le cœur battant de la République.

Notre pays ne manque ni d'énergie, ni de talent, ni d'enverve d'agir. Ce qui manque, c'est un État qui soutienne au lieu de contraindre, qui accompagne au lieu d'entraver. En ce début d'année, nous formulons le vœu d'un sursaut national, d'un retour au sens du réel et de la responsabilité. Un retour à un État stratège plutôt que gestionnaire de normes, partenaire des territoires plutôt que donneur d'ordres. Car c'est en faisant confiance à celles et ceux qui agissent au plus près des citoyens que la République retrouvera son efficacité, sa crédibilité et sa promesse. Le redressement du pays ne viendra pas d'en haut, mais de l'énergie déjà à l'œuvre dans nos communes. Là où l'on fait, et là où l'on tient ses promesses !

Liste de Daniel Valéro, "Genas, c'est vous"

LISTE D'OPPOSITION "INSPIRE GENAS"

En ce début d'année 2026, faisons le vœu de retrouver Inspire Genas en mars 2026

Inspire Genas n'est pas une opposition de principe à la majorité mais une opposition force de propositions, ancrée dans son devoir de vigilance. Avec seulement deux voix, nous avons fait bouger des lignes et empêché certaines décisions contraires à l'intérêt général. L'absence d'aménagement du bois du Fort, les études enfin commandées pour identifier la pollution de ce site et le 1er HS du mag sur le handicap, comme un début d'action, nous confortent dans l'alternative que nous présentons.

Stéphanie Notin et Clément Bichaut
Inspire Genas / inspiregenas@gmail.com

LISTE D'OPPOSITION "GENAS ENSEMBLE !"

La majorité municipale, lors du conseil d'administration du CCAS, a réduit l'aide à la cantine pour les familles dont le quotient familial CAF est inférieur à 600, en la limitant à trois trimestres en primaire et en maternelle. Cette décision risque de priver des enfants de repas équilibrés, d'accentuer leur exclusion et d'alourdir les charges de familles fragiles. Nous nous y sommes opposés, jugeant cette mesure incompréhensible pour une ville labellisée « Amie des Enfants ».

Un Genas plus solidaire est possible
Chadia Moustaid, Benjamin Togni et le groupe Genas Ensemble



DÉCHETS

TRANSFORMEZ VOS BIODÉCHETS EN RESSOURCES !

Genas expérimente la collecte des biodéchets. Les habitants des secteurs-tests peuvent recycler leurs déchets alimentaires pour produire un compost riche, utile aux agriculteurs du territoire. Une démarche simple, écologique et participative.

Face à l'augmentation constante des déchets produits par les foyers, le compostage des biodéchets constitue une solution à la fois écologique et économique. Les habitants des secteurs-tests sont invités à déposer leurs épluchures, restes de repas, marcs de café, coquilles d'œufs, viande et poisson dans un composteur commun, où ces matières se transforment, grâce à l'action de micro-organismes, en compost riche et naturel, utilisable comme compost pour les agriculteurs locaux. Depuis le début de l'année, le Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND) a débuté l'expérimentation de cette solution et implante progressivement des composteurs grutables sur la commune*. Chacun est équipé d'un bac de broyat, facilitant la décomposition et accélérant la production de compost. « Grâce à ce système, le volume de



matières organiques ménagères envoyé à l'incinération ou en décharge est considérablement réduit, ce qui diminue à la fois les coûts de gestion et l'impact environnemental, explique Bertrand Bourdet, adjoint délégué aux travaux. Tout a été pensé pour que le compostage soit simple et accessible à tous les foyers concernés, avec des dispositifs faciles à utiliser et des consignes claires pour chaque étape. Chaque foyer concerné a reçu un bio-

seau, permettant de collecter les restes directement dans la cuisine avant de les transférer dans le composteur. Il est important de déposer uniquement des restes biodégradables, sans oublier d'ajouter un volume de broyat mis à disposition dans un container voisin. Depuis le 14 janvier, des animateurs distribuent les bio-seaux et donnent les consignes d'utilisation. ●

**Les localisations à l'étude : Parking Tuileries, résidence Eden (rue Jean Jaurès), Villas Gabetta (rue de Quincieu).*

PARCS ET JARDINS

ZONES SANS TABAC



Depuis cet été, fumer est interdit dans les parcs, jardins publics, abords des écoles et abris-bus partout en France, afin de réduire l'exposition des plus jeunes à la fumée. La Ville applique cette mesure et a

modifié le règlement du Pôle de loisirs de la Fraternité pour en faire un espace sans tabac. Dans ce cadre, elle a retiré les cendriers publics et installé une signalisation visible comportant un logo de cigarette barrée de rouge, accompagné de la mention « Fumer ici vous expose à une amende forfaitaire de 135 euros ou à des poursuites judiciaires », ainsi que le numéro de Tabac-info service.

BUS

ÇA ROULE POUR LA C200



En circulation depuis le 1^{er} septembre, la ligne TCL C200 reliant Genas à Vaulx-en-Velin La Soie séduit les Genassiens par sa rapidité, ses fréquences, sa praticité et ses connexions avec le réseau.

Avec un bus toutes les 10 minutes entre 4 h 50 et 9 h et entre 15 h et 19 h, et toutes les 20 minutes en journée, elle assure un service de 4 h 50 à minuit et parcourt les 17,5 kilomètres séparant les deux terminus en une trentaine de minutes. Exploitée avec des bus 100 % BioGNV, cette liaison offre aussi un accès rapide à l'aéroport Lyon-Saint Exupéry.

VÉLO

FEUX INTELLIGENTS

Genas expérimente actuellement la détection des cyclistes aux feux de circulation. En approche d'un carrefour, un radar reconnaît les deux-roues, ce qui déclenche une phase verte réduisant le nombre d'arrêts sur un trajet. Un premier bilan de ce dispositif est prévu l'été prochain.



ÉTÉ À GENAS

La médiation pour une vie nocturne apaisée



Les longues soirées estivales sont souvent synonymes de détente et de rencontres, mais elles peuvent parfois générer des troubles. Cet été, la Ville de Genas a misé sur une médiation professionnelle pour garantir une vie nocturne calme et conviviale.

En juillet et août derniers, chaque vendredi et samedi de 16 h à 23 h, un duo de médiateurs de l'Agence Lyon Tranquillité Médiation (ALTM), rompu à l'art du dialogue, a sillonné les espaces publics de la ville, dans le but de sensibiliser les habitants aux bons usages et au respect de la tranquillité, de lever des incompréhensions ou de gérer des situations conflictuelles. « *Durant ces 24 jours de présence sur le terrain, notre binôme de médiateurs a rencontré 1 728 personnes, dont 843 sont âgées de moins de 26 ans*, indique Xavier Rochefort, directeur général de l'ALTM. *Au final, l'équipe n'a relevé que 18 atteintes à l'ordre public, principalement des*

stationnements gênants, et moins d'une dizaine de nuisances sonores liées à des occupations abusives et souvent à la consommation d'alcool ou de stupéfiants. La saison estivale a donc été marquée par le calme et le respect des espaces publics ». Les interventions ont permis d'informer



Xavier Rochefort,
directeur général
de l'ALTM.



Manon et Youssouf, médiateurs sociaux de l'agence Lyon Tranquillité Médiation.

les jeunes et leurs familles sur les animations programmées à la Maison de toutes les générations Daniel Quantin, sur les chantiers jeunes, le Passeport citoyen, les accueils libres. Elles étaient aussi l'occasion de présenter les dispositifs proposés par la Mission locale, ainsi que d'autres structures d'enseignements ou d'insertion et de rappeler quelques règles civiques. La reconduction de cette opération est actuellement à l'étude. ●

BRAVO AUX BÉNÉVOLES



Organisée le 21 novembre dernier à la salle Paul Pervangher, la traditionnelle Fête des bénévoles a célébré l'engagement de Genassiens dans la vie associative. Gwenaëlle Collomb, présidente de la GRS, et Sabine Darmet, présidente de l'association culturelle et artistique Courants d'arts, ont été récompensées pour leur travail, leur dynamisme et leur investissement dans leurs structures respectives. Durant cette soirée festive, les 204 spectateurs ont aussi rendu un bel hommage à toutes les personnes investies dans l'opération *Unissons nos actions contre le cancer* organisée dans le cadre

d'Octobre rose. Le maire de Genas a remis les 14 550 € collectés grâce à la mobilisation de nombreuses associations à la professeure Mauricette Michallet, au profit du Centre Léon Bérard. Une somme à laquelle s'ajoute 1 810 € récoltés par les restaurateurs.

Osez l'engagement !

À l'approche des élections municipales de mars prochain, l'Association des maires de France (AMF) lance une campagne de sensibilisation pour encourager l'engagement citoyen, en particulier des jeunes et des femmes, dans la vie locale et rappeler une idée simple : chacun peut agir pour sa commune, que ce soit par le vote, la participation au sein de son conseil municipal ou l'implication dans la vie associative. Si vous souhaitez proposer vos idées et constituer une liste autour de vos projets lors des prochaines élections municipales, vous avez jusqu'au 26 février 18 h pour déposer votre candidature en préfecture.

www.amf.asso.fr/OsezLEngagement

Comment vont s'organiser les élections municipales et communautaires ?



Elles se tiendront le dimanche 15 mars de 8 h à 18 h, avec un éventuel second tour le 22 mars. Les électeurs sont appelés à désigner les membres du conseil municipal et leurs représentants au conseil communautaire (CCEL) au suffrage universel direct majoritaire. Si une liste obtient plus de 50 % des suffrages exprimés dès le premier tour, elle remporte l'élection et la moitié des sièges, l'autre moitié étant répartie de manière proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des voix. Si aucune liste n'atteint la majorité absolue, un second tour est organisé. Seules les listes ayant obtenu plus de 10 % des voix peuvent se maintenir, tandis que toutes celles ayant obtenu plus de 5 % ont la possibilité de fusionner. La liste arrivée en tête obtient automatiquement la moitié des sièges, l'autre moitié étant ensuite répartie

proportionnellement entre toutes les listes ayant dépassé 5 % des voix, y compris la gagnante. Dans les jours suivant le scrutin, les élus municipaux (33 à Genas) se réunissent pour élire le maire et les adjoints, et il en va de même pour la CCEL où le président et son exécutif sont élus par l'assemblée communautaire issue des scrutins des 15 et 22 mars.

OÙ VOTER ?

Dans l'un des treize bureaux de la commune précisé sur votre carte d'électeur. Pour connaître votre bureau de vote, rendez-vous sur service-public.fr ou directement au Guichet unique de la mairie.

QUE FAUT-IL POUR VOTER ?

Chaque électeur doit être muni d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport ou permis de conduire). La carte d'électeur n'est pas obligatoire, mais c'est un plus recommandé.

COMMENT ÊTRE CERTAIN D'ÊTRE INSCRIT SUR LES LISTES ?

Pour vérifier si vous êtes bien inscrit, rendez-vous

sur service-public.fr ou directement au Guichet unique de la mairie

COMMENT S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

- En ligne, sur service-public.fr, en remplissant le formulaire et en joignant des justificatifs d'identité et de domicile de moins de trois mois.
- Auprès du Guichet unique de la mairie, avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

Les démarches sont à effectuer jusqu'au 4 février minuit en ligne et 6 février au Guichet unique.

EST-CE QUE LE VOTE PAR PROCURATION EST POSSIBLE ?

Il est possible en effectuant les démarches en ligne sur le site www.maprocuration.gouv.fr. Vous devrez ensuite faire valider votre identité à la gendarmerie qui, après confirmation, transmet l'information à la mairie. Il ne faut donc pas s'y prendre à la dernière minute ! ●

Guichet unique de la ville :
place Général de Gaulle
04 72 47 11 11



QUELLES DÉMARCHES POUR OBTENIR LA CERTIFICATION NUMÉRIQUE FRANCE IDENTITÉ ?

Depuis le 1^{er} octobre, le Guichet unique de la Ville permet aux Genassiens de certifier leur identité numérique, offrant ainsi la possibilité d'effectuer à distance des démarches administratives, comme une procuration de vote, avec un niveau de sécurité équivalent à une vérification en face-à-face. Accessible aux personnes de plus de 18 ans, disposant d'une nouvelle carte d'identité au format carte bleue, la procédure est la suivante :

- Télécharger l'application France Identité
- Créer son identité numérique en scannant sa carte d'identité
- Demander la certification validée par un QR code
- Se rendre au Guichet unique pour valider officiellement l'identité
- La certification est confirmée sous 24 à 48 heures par notification dans l'application et par mail.

MAIRIE

Place du Général de Gaulle
CS 90030
69747 Genas cedex



HORAIRES D'OUVERTURE DU GUICHET UNIQUE

Lundi, mardi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h -
Mercredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h - Jeudi : de 10h30 à 12h et de 13h30 à 19h - Samedi : de 9h à 12h

39 19 le numéro de téléphone (appel gratuit depuis un téléphone fixe ou mobile) pour joindre la [ligne d'écoute pour les femmes victimes de violences](#) 24h/24 et sept jours sur sept.

119 le numéro dédié à la [prévention et à la protection des enfants en danger](#) ou en risque de l'être.

02

FÉVRIER

Les 4 saisons du potager

5

Cette lecture théâtralisée sur le thème de la nature s'apprécie comme un bouquet de couleurs et de parfums, glané aux quatre saisons.

À partir de 13 ans. À 19 h 30, Neutrino Théâtre

Des clés pour bien vieillir chez soi

27

Les professionnelles du CCAS présentent les démarches à entreprendre pour permettre à chacun, ou à l'un de ses proches, de bien vieillir chez soi.

Sur inscription. À 14 h, Maison de toutes les générations Daniel Quantin

Carnaval des écoles

28

Les élèves des cinq écoles de la commune défilent déguisés dans les rues de Genas.

Départ place d'Azieu, arrivée place de la République, Genas bourg



03

MARS

Banquet des aînés

01

Le jour de la Fête des grands-mères, la Ville organise son traditionnel banquet des aînés autour d'un repas offert et d'une animation musicale.

À 12 h, salle Paul Pervangher

Élections municipales et communautaires

15

Le premier tour des élections pour élire la nouvelle équipe municipale et les représentants de la commune à la Communauté de communes de l'Est lyonnais (CEEL). À noter : un second tour peut avoir lieu le 22 mars.

Dans les 13 bureaux de vote. De 8 h à 18 h

Harmonie de Genas

28

Concert d'une quarantaine de musiciens rassemblant flûtes, saxophones, clarinettes, trompettes, basses et autres percussions.

À 20 h 30, Atrium de l'hôtel de ville



04

AVRIL

Modestes Propositions

02

La Compagnie du Détour s'appuie sur des expérimentations et les œuvres de Platon, Darwin et Malthus pour une conférence à l'humour noir décapant.

À 20 h 30, Neutrino Théâtre



Concours d'écriture

04

Détectives en herbe, amateurs de romans policiers et des mots, cette cérémonie de remise des prix du concours "Rose Noire" récompensera les nouvelles policières écrites par les adolescents et les adultes genassiens.

À 14 h, Ludo-médiathèque

Swing up orchestra

23

Le Swing up orchestra fait revivre l'ambiance et la frénésie du quartier Harlem dans les années 1930-40, l'âge d'or du swing. Spectacle suivi d'un dîner.

À 19 h, Atrium de l'hôtel de ville

T I M E L I N E T R A V A U X

JANVIER

FÉVRIER

MARS

Plantations > arbres, plantation de vivaces et d'arbustes, entretien du patrimoine arboré

Entretien > taille arbustive et travail du sol

École Joanny Collomb > fin du gros œuvre

École Joanny Collomb maternelle > charpente et couverture

École Joanny Collomb maternelle > hors d'eau - hors d'air

École Joanny Collomb > aménagement intérieur

Police municipale > aménagement des locaux

Gymnase Gilbert Lamothe > préparation de chantier

Gymnase Gilbert Lamothe > début de chantier + pose 1^{re} pierre

CCAS > pose d'une fontaine

Relais petite enfance > travaux d'aménagement de deux salles de l'école Anne Franck + portes ouvertes

Place Jean Jaurès > démarrage des travaux du parking Desprésaux